



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANCEMONT

Séance du 17/12/2024
Commune
d'Ancemont

Séance du mardi 17 décembre 2024 à 20 h 00
SALLE DU CONSEIL

Sous la présidence de Madame Catherine COLLINET-JUNG

Maire de la commune.

La convocation a été adressée le 13 décembre 2024

avec l'ordre du jour suivant :

Attribution de la mise d'accompagnement à la révision du PLU retiré

2024-035 : FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T (4.1) - Création d'un emploi permanent à temps non complet de rédacteur et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

2024-036 : FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T (4.1) - Création d'un emploi permanent à temps non complet de rédacteur et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

2024-037 : FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) - Ouverture anticipée de crédits en investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif

2024-037-1 : FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) - Annule et remplace délibération n°2024-037 - Ouverture anticipée de crédits en investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif
Questions diverses

Présents :

Mme BACQUE Aurélie, M. BARDELLI Marc, Mme COLLINET-JUNG Catherine, M. HURLAIN Patrick, M. MARCHE Stéphane, M. PERNOT Michel, M. POULAIN Sébastien, M. STORPER Yves

Procuration(s) :

Mme CHEREAU Léopoldine donne pouvoir à Mme BACQUE Aurélie

Absent(s) :

M. BUNEL Pascal, M. MARCHE Florian, Mme MILLOT Virginie

Excusé(s) :

Mme CHEREAU Léopoldine, Mme DURAND Stéphanie, Mme GASPARD Elisabeth, M. SALZARD Michel

Nombre de conseillers en exercice : 15 - le quorum étant atteint

M. STORPER Yves est élu(e) secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 29 novembre 2024 est adopté.

Attribution de la mission d'accompagnement à la révision du PLU

Retirée

La Maire certifie avoir affiché le compte-rendu de cette séance, à la porte de la Mairie le 23/12/2024 et transmis au contrôle de légalité le 23/12/2024

2024-035 : FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T (4.1) - Création d'un emploi permanent à temps non complet de rédacteur et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

La Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, il convient de :

- créer l'emploi suivant :

rédacteur à raison de 20/35ème (dhs) à compter du 1er janvier 2025

- supprimer l'emploi suivant :

adjoint administratif principal de 2ème classe à raison de 20/35ème (dhs) à compter du 1er décembre 2025 (sous réserve de l'avis du Comité Technique)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la création et suppression d'emplois et par conséquent, les modifications successives du tableau des emplois à compter des dates indiquées ci-dessus,

AUTORISE la maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-036 : FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T (4.1) - Création d'un emploi permanent à temps non complet de rédacteur et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

La Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, il convient de :

- créer l'emploi suivant :

rédacteur à raison de 17/35ème (dhs) à compter du 1er janvier 2025

- supprimer l'emploi suivant :

adjoint administratif principal de 2ème classe à raison de 17/35ème (dhs) à compter du 1er octobre 2025 (sous réserve de l'avis du Comité Technique)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la création et suppression d'emplois et par conséquent, les modifications successives du tableau des emplois à compter des dates indiquées ci-dessus,

AUTORISE la maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-037 FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) - Ouverture anticipée de crédits en investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de voter une ouverture anticipée de crédits en investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif. Celui-ci s'élève à un quart du montant (71 290.73 €) du chapitre 21 "immobilisations corporelles" du budget primitif 2024 soit 17 822.68 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition ci-dessus.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2024-037-1 FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) - Annule et remplace délibération n°2024-037 - Ouverture anticipée de crédits en investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif

Annule et remplace délibération n°2024-037 suite à une erreur dans le montant au chapitre 21

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de voter une ouverture anticipée de crédits en investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif. Celui-ci s'élève à un quart du montant (47 190.73 €) du chapitre 21 "immobilisations corporelles" du budget primitif 2024 soit 11 797.68 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition ci-dessus.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17/12/2024

NOM – Prénom	FONCTION	EMARGEMENTS
Catherine COLLINET-JUNG	Maire	
Sébastien POULAIN	1 ^{er} Adjoint	
Élisabeth GASPARD	2 ^{ème} Adjointe	
Aurélie BACQUE	3 ^{ème} Adjointe	
Marc BARDELLI	4 ^{ème} Adjoint	
Léopoldine CHEREAU	Conseillère	
Michel SALZARD	Conseiller	
Stéphane MARCHE	Conseiller	
Michel PERNOT	Conseiller	
Patrick HURLAIN	Conseiller	
Yves STORPER	Conseiller	
Florian MARCHE	Conseiller	
Stéphanie DURAND	Conseillère	
Virginie MILLOT	Conseillère	
Pascal BUNEL	Conseiller	